



DOSSIER DE SUCCESSION EN PRESENCE D'UNE COMMUNAUTE UNIVERSELLE

PIECES A FOURNIR

Pour la bonne constitution du dossier et afin de vous renseigner de la manière la plus précise possible, il convient de réunir, dans la mesure du possible, l'ensemble des documents suivants en vue du premier rendez-vous :

Quelles successions sont concernées ?

Ce document concerne les successions dont le défunt était marié sous le régime matrimonial de la communauté universelle et laisse son conjoint survivant.

PIECES A FOURNIR

- * Un **original** de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès)
- * L'**original** du livret de famille (et en cas de précédentes unions, fournir **TOUS** les livrets de famille).
- * Copie du contrat de communauté universelle
- * Estimation des biens immobiliers
- * Questionnaire état civil complété pour le conjoint survivant et chacun des héritiers.

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

	HERITIER / CONJOINT SURVIVANT	CONJOINT/PARTENAIRE
Titre	Madame–Mademoiselle–Monsieur	Madame–Mademoiselle–Monsieur
Nom d'usage		
Nom de naissance		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		
Profession		
Adresse		(si différente)
Adresse e-mail		
Numéro de téléphone		
Marié(e)	Oui – Non	
Date du mariage		
Commune		
Code postal		
Contrat de mariage	Oui – Non Si oui, joindre la copie	

Régime initial	
Changement de régime	Oui – Non Si oui, joindre la copie
Nouveau régime	
Date du nouveau régime	
Divorcé de (nom et prénom)	
Par jugement du tribunal de	
Date du divorce	
En instance de divorce	
PACS	Oui – Non
Date du contrat	
Mairie de ou Tribunal de ou Notaire (nom et ville)	



03.76.24.00.26 vianney.terryn@notaires.fr 43 avenue du sénateur Girard 59300 Valenciennes www.terryn-valenciennes.notaires.fr

Toute somme supérieure à 3 000 € doit être réglée par virement (article L.112-6-1 du CMF, en application du décret n°2013-232 du 20-03-2013).
N° Siret 921 270 187 00013